

21. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses de Quarantaine, *Pictou, N. E.*, pour l'année finissant le 30 juin 1874.

22. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses que nécessiteront d'autres mesures pour la salubrité publique, pour l'année finissant le 30 juin 1874.

23. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas quatorze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses contingentes des agences canadiennes et autres agences régulières pour l'année finissant le 30 juin 1874.

24. *Résolu* Qu'une somme n'excédant pas quatorze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux frais de route des agents voyageurs, pour l'année finissant le 30 juin 1874.

25. *Résolu*, Qu'une somme n'excédant pas soixante-dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux Octrois aux provinces pour les aider à encourager l'immigration, pour l'année finissant le 30 juin 1874.

Résolutions à rapporter.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et l'honorable M. *Campbell* fait rapport que le comité a passé plusieurs Résolutions.

*Ordonné*. Que le rapport soit reçu mardi prochain.

L'honorable M. *Campbell* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger, de nouveau.

*Résolu*, Que, mardi prochain, cette Chambre se formera de nouveau en le dit Comité.

Et la séance ayant continué jusqu'à minuit et trente cinq minutes, vendredi matin, la Chambre s'ajourne jusqu'à mardi, le 15 avril courant.

## Mardi, 15 Avril 1873.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier a reçu du Greffier de la Couronne en Chancellerie le certificat suivant :

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA,

OTTAWA, 12 avril, 1873

Le présent fait foi qu'en vertu d'un Bref d'Élection, en date du vingt-quatrième jour de mars dernier, émis par Son Excellence le Gouverneur-Général, et adressé à l'officier rapporteur pour le district électoral de la division ouest du comté de *Durham*, dans la province d'*Ontario*, *Robert Armour*, Ecr., nommé officier rapporteur pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral de la division ouest du comté de *Durham*, dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent Parlement au lieu et place de l'honorable *Edward Blake*, qui, depuis son élection comme représentant des districts électoraux de la division sud du comté de *Bruce* et de la division ouest du comté de *Durham*, a fait le choix de représenter le district électoral de la division sud du comté de *Bruce*, en conséquence de quoi le siège du dit honorable *Edward Blake*, comme le représentant du dit district électoral du comté de *Durham*, est devenu vacant; l'honorable *Edmond Burke Wood* a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref d'élection, en date du dixième jour du mois d'avril courant, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, *Canada*.

A ALFRED PATRICK. Ecuier,

Greffier de la Chambre des Communes du *Canada*, *Ottawa*.